

11.170

Motion Cédric Dupraz

30 août 2011

TéléObjectif Réussir partout dans le canton!

"TéléObjectif Réussir" est une télévision régionale, sociale et culturelle, qui a pour but de lutter contre l'exclusion, la précarité et la pauvreté. Plus qu'un programme de réinsertion sociale, cette chaîne, dont les studios sont basés à Bevaix, couvre par le biais de ces reportages de nombreux sujets de la vie neuchâteloise... tant du haut que du bas du canton.

Or, à l'heure actuelle, cette chaîne n'est malheureusement diffusée que sur le Littoral neuchâtelois!

En effet, la société Cablecom, sujette à de nombreuses controverses, se refuse à libérer un canal pour permettre la retransmission de cette chaîne dans les Montagnes neuchâteloises. Cette situation déjà dénoncée par les autorités législatives des villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds n'est, à nos yeux, pas acceptable.

Cette télévision, au bénéfice d'une concession fédérale et financée en partie par l'Etat, contribue au rapprochement des différentes régions de notre canton. Ces reportages de qualité sont appréciés par une grande partie de la population et n'entrent par ailleurs pas en concurrence, au vu de leur programmation différente, avec la chaîne régionale Canal Alpha.

La présente motion demande donc au Conseil d'Etat de bien vouloir étudier toutes les possibilités susceptibles de permettre la diffusion de TéléObjectif Réussir sur l'ensemble du canton.

Cosignataires: D. Schürch, D. Ziegler, L. Ducommun, D. de la Reussille, V. Leimgruber, F. Jeandroz, F. Konrad, K. Sansonnens, C. Maeder-Milz, C. Gehringer, D. Angst, V. Pantillon, P. Herrmann, B. Hurni, J. Hainard et B. Nussbaumer.

Position du Conseil d'Etat: acceptation de la motion.
